

« FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE »

BULLETIN OCTOBRE 2025



SOURCES :

Les principales sources d'informations proviennent des publications de la Ligue ITEKA, SOS-Torture et ACAT-Burundi

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES3

0. INTRODUCTION.....4

I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE.....4

I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES4

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS.....7

II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS DE FÉMINICIDES7

II.2. DES FEMMES PORTÉES DISPARUES ET/OU ENLEVÉES9

II.3. DES FEMMES BLESSÉES10

II.4. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D’INFANTICIDES.....10

II.5. DES ENFANTS PORTÉS DISPARUS11

II.6. DES ENFANTS BLESSÉS11

III. CONCLUSION12

ACRONYMES

CNDD-FDD : Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces de défense de la démocratie

ECOFO : École fondamentale

FBu : Francs burundais

TGI : Tribunal de grande instance

OPJ : Officier de police judiciaire

MEFPDS

0. INTRODUCTION

Le présent bulletin « **Femme abusée, nation déchirée** » du mois d'octobre rend compte de **23 cas** de violations des droits humains documentés dans plusieurs provinces du Burundi.

Les informations recueillies proviennent de nos partenaires communautaires, de la presse locale et des observateurs présents sur le terrain.

Elles mettent en évidence la persistance alarmante des violences faites aux femmes, aux filles et aux enfants, malgré les efforts de sensibilisation et de prévention menés par les acteurs de la société civile.

Parmi les cas rapportés, on dénombre **7** viols sur mineures, **9** féminicides, **2** femmes portées disparues ou enlevées, **1** femme blessée, **2** infanticides, **1** enfant porté disparu et **1** enfant blessé.

Ces données, bien qu'incomplètes, reflètent une réalité préoccupante qui appelle à un engagement renouvelé des autorités, des organisations de défense des droits humains et de l'ensemble de la société afin de garantir la protection et la dignité de chaque femme et de chaque enfant.

Ce bulletin vise ainsi à rendre visibles les victimes, à documenter les tendances et à renforcer la mobilisation collective contre toutes les formes de violences basées sur le genre.

I. DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

I.1. DES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX MINEURES

Une fillette victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga

Le 30 septembre 2025, sur la colline Rukinga, une fillette de 4 ans a été violée par un domestique du voisinage, Cossan Niyonyishu, âgé de 15 ans, qui aurait profité de l'absence des parents pour commettre le crime à leur domicile.

L'agression a été découverte par la tante de la victime, alertée par les pleurs de l'enfant, qui a ensuite été prise en charge à l'hôpital de Rumonge et au centre Humura pour un accompagnement médical et psychologique.

Le suspect et un complice présumé, Révérien Nzisabira, ont été arrêtés et placés en détention au commissariat de police de Rumonge.

Une fillette victime de viol en commune Rumonge, province de Burunga

Le 5 octobre 2025, sur la colline Mutambara, une fillette de 10 ans, identifiée sous les initiales H.M., a été violée par Léonidas Minani, 40 ans, membre du parti CNDD-FDD.

Le suspect aurait attiré l'enfant dans sa maison avant de commettre l'acte. Alertés par des comportements suspects, des voisins sont intervenus et ont arrêté l'auteur présumé, qu'ils ont remis à la police. Il a ensuite été placé en détention au commissariat de Rumonge.

La victime a été prise en charge au centre Humura pour un accompagnement médical et psychologique.

La flagrance, initialement prévue le 8 octobre, a été reportée au 15 octobre 2025 à la demande du prévenu.

Une fille victime de viol en commune Mugere, province de Bujumbura

Le 8 octobre 2025, vers 10h, sur la colline Rugembe, une fille de 12 ans a été agressée sexuellement par Alexis Bizimana, âgé de 26 ans.

L'auteur présumé aurait profité de l'absence des parents pour s'en prendre à l'enfant, rencontrée derrière la maison.

La victime a reçu les soins médicaux nécessaires à l'hôpital de Kabezi, tandis qu'Alexis Bizimana a été arrêté et placé en détention au cachot communal de Mugere en attendant la poursuite de la procédure judiciaire.

Une fillette victime de viol en commune Mugere, province de Bujumbura

Le 10 octobre 2025, sur la colline Sororezo, une élève de 10 ans, I.L.D., en 2^e année à l'ECOFO Sororezo, a été agressée par Philbert Minani, âgé de 42 ans.

L'homme aurait attiré l'enfant sous prétexte de lui donner du bois de chauffage avant de commettre l'acte.

La victime a reçu des soins au centre de santé de Sororezo, tandis que le présumé auteur a été arrêté et placé en détention au cachot de Kabezi.

Une fille victime de viol en commune Matongo, province de Butanyerera

Le 11 octobre 2025, sur la colline Matongo, une jeune fille de 18 ans, N.N., fille de Théogone Niyitungiye et de Daphrose Nsabimana, a été violée par un policier nommé Alfred.

La victime se trouvait détenue au cachot communal de Matongo pour enquête après avoir été accusée de vol à Bujumbura, où elle travaillait comme domestique. Selon les informations recueillies, le policier chargé de la garde se serait introduit dans le cachot des femmes pour l'agresser sexuellement.

Alertées par les cris de la victime, les autorités ont constaté que le policier avait pris la fuite, abandonnant son arme, retrouvée le lendemain par le commissaire communal de Matongo.

Une fille victime de viol en commune Isare, province de Bujumbura

Le 15 octobre 2025, vers 17h, K.A., 15 ans et élève en 8^e année à l'ECOFO Caranka, a été victime de viol sur la colline Caranka.

L'auteur présumé, Jean Michel Ndinzirindi, 38 ans, célibataire et voisin de la famille, aurait agressé sexuellement la victime alors qu'elle ramassait du fourrage dans une plantation d'eucalyptus. Informés, les parents ont immédiatement pris connaissance des faits.

Le présumé auteur a pris la fuite. La victime a reçu les soins nécessaires à l'hôpital de Rushubi.

Une fille victime de viol en commune Gishubi, province de Gitega

Le 17 octobre 2025, une jeune fille de 16 ans, élève à l'ECOFO Nyangwa I en commune Gishubi, a été gravement agressée par son père, Gervais Ndayisaba, enseignant dans le même établissement.

Selon les sources locales, le père aurait abusé à plusieurs reprises de sa fille en la menaçant de se taire. Ce jour-là, après une dispute, il l'aurait violemment attaquée, déshabillée de force et versé de l'essence sur ses parties intimes, provoquant de graves brûlures.

La victime a été prise en charge au centre de santé de Nyangwa, puis transférée à l'hôpital pour des soins intensifs.

Le père présumé a été arrêté et incarcéré à Nyangwa, avant d'être transféré à Ndava (commune Matana).

II. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

II.1. DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : CAS DE FÉMINICIDES

Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Kayanza, province de Butanyerera

Le 15 septembre 2025, le corps sans vie de Denise Niyonasavye a été retrouvé ligoté et décapité dans la vallée Mu Rwinzovu, au sein de la réserve naturelle de la Kibira. Selon le chef collinaire de Dusasa, Dieudonné Nsabimana, le corps a été découvert par ses enfants alors qu'ils gardaient les vaches.

Les enquêtes ont révélé que la victime avait été tuée le 8 septembre 2025 par son fiancé, Audace Ntirugirinzigu, alias Makado, originaire de la même zone. Il l'aurait invitée sous prétexte de discuter du loyer de leur future maison, mais dans le but de la tuer, l'accusant d'infidélité.

Arrêté le 15 septembre 2025, le meurtrier a comparu le 1er octobre 2025 devant le TGI de Kayanza, qui l'a condamné à la réclusion à perpétuité et à verser 10 millions de FBu à la famille de la victime à titre de dédommagement moral.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Gishubi, province de Gitega

Le 20 septembre 2025, un corps sans vie de femme a été retrouvé près de la route nationale n°16, dans la vallée de Nyamuswaga, sous-colline Mahwa.

La victime, découverte en position dorsale, présentait une profonde blessure près de l'œil gauche.

L'enquête a été menée par le sergent de police Ernest Bayubahe, OPJ, et l'administration locale a ordonné l'enterrement du corps.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Rumonge, province de Burunga

Le 7 octobre 2025, le corps sans vie d'Evelyne Mukamariza, âgée de 20 ans, a été découvert décapité dans sa maison sur la colline Mutambara, zone Gatete.

Selon les premiers éléments recueillis, la victime vivait avec son époux, actuellement recherché par la police. Le couple, récemment installé à Mutambara après avoir quitté la zone Mudende (ancienne commune Buyengero), traversait des conflits conjugaux récurrents, selon les voisins.

La victime travaillait dans une boutique locale non loin de son domicile. Ce drame a suscité l'émotion au sein de la population et relance les inquiétudes sur la violence faite aux femmes dans les zones rurales.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bugendana, province de Gitega

Le mardi 14 octobre 2025, le corps sans vie de Véronique Mundanikure, 88 ans, a été découvert à une vingtaine de mètres de son domicile sur la colline Rushanga.

Selon des témoins, la victime aurait été poignardée à mort par des inconnus.

Après le constat de l'officier de police judiciaire, les autorités administratives ont ordonné son inhumation le même jour.

Une femme tuée en commune Rutana, province de Burunga

Le 20 octobre 2025, sur la colline Butambara, zone Rongerero, Eugénie Nibizi, âgée de 36 ans, a été assassinée par son mari, Étienne Misigaro, âgé de 41 ans, à l'aide d'un couteau.

L'auteur présumé l'aurait tuée en l'accusant d'entretenir des relations intimes avec un voisin.

Le suspect a été arrêté et placé au cachot du commissariat communal de Rutana, tandis que la victime a été inhumée.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bugendana, province de Gitega

Le 20 octobre 2025, le corps sans vie de Denise Bigirimana a été retrouvé dans un champ de manioc, sur la colline Rushanga, zone Mugerera.

Selon des sources locales, la veille au soir, la victime se trouvait dans un cabaret du centre Mugerera avec son mari, Gaspard Ndayuhurume, lorsqu'une dispute violente a éclaté entre eux. Après l'altercation, la femme serait rentrée seule à la maison, tandis que son mari rejoignait son poste de travail de nuit.

Le lendemain matin, le corps de la victime a été découvert par des passants. Le mari, soupçonné dans cette affaire, a été arrêté le 23 octobre 2025, puis libéré provisoirement. Le corps de la victime a été inhumé en présence de ses filles.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Mukaza, province de Bujumbura

Le 23 octobre 2025, le corps sans vie d'une jeune femme, âgée d'environ 20 à 25 ans, a été découvert dans la zone Nyakabiga, à proximité du Collège de Mugoboka-Sororezo.

Selon les témoins, la victime aurait été tuée ailleurs, puis transportée et abandonnée sur les lieux, aucun habitant n'ayant entendu ni vu quoi que ce soit.

Le corps, retrouvé allongé sur le ventre, ne présentait aucune trace de lutte sur place, mais une plaie à la tête, suggérant un meurtre commis ailleurs avant le dépôt du corps.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province de Gitega

Le 25 octobre 2025, vers 6h30 du matin, le corps sans vie de Jeanine Ndereyimana a été découvert dans le quartier Magarama.

Selon le chef de quartier, la victime serait décédée après avoir consommé de l'alcool prohibé, mais plusieurs habitants contestent cette version. Ils affirment avoir remarqué des blessures au cou, laissant craindre un acte criminel, possiblement accompagné d'agression sexuelle, car la victime, divorcée depuis 15 ans, vivait seule.

Originaire de Kiremera (zone Giheta), elle a été enterrée le jour même sur ordre des autorités locales.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune et province de Gitega

Le 25 octobre 2025, le corps sans vie de Nadine Irakoze, âgée de 24 ans, a été retrouvé à son domicile sur la colline Rukoba, dans la zone Rutegama.

Originaire de Kibungere, la jeune femme présentait de petites blessures au visage, ce qui a suscité des soupçons d'homicide parmi les habitants.

Alors que l'OPJ Clarisse Kabanyana a évoqué une mort naturelle due à la maladie, plusieurs témoins estiment au contraire que la victime aurait été tuée ailleurs avant que son corps ne soit déplacé dans sa maison pour détourner l'enquête. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital régional de Gitega dans l'attente de son inhumation par la famille.

II.2. DES FEMMES PORTÉES DISPARUES ET/OU ENLEVÉES

Une femme portée disparue en commune Gisagara, province de Buhumuza

Depuis le 1er octobre 2025, Henriette Bayubahe, 43 ans, enseignante à l'ECOFO Camazi II et épouse de Jonas Ruzuba, est portée disparue.

Elle aurait quitté son domicile vers 18 heures ce jour-là et n'est jamais rentrée.

Mère de cinq enfants, elle réside sur la colline Camazi, en zone et commune Gisagara, province de Buhumuza. Au 5 octobre 2025, sa famille n'avait toujours aucune nouvelle d'elle.

Une femme enlevée en commune Ngozi, province de Butanyerera

Le 22 octobre 2025, une jeune femme, agente du service Lumicash, a été enlevée au lieu connu sous le nom de Bata, à Ngozi.

Selon des témoins, des individus en tenue civile, accompagnés de policiers, ont fait descendre la victime d'un véhicule double cabine blanc aux vitres teintées (immatriculé EA 0517), l'ont menottée, puis l'ont emmenée avant de quitter rapidement les lieux.

II.3. DES FEMMES BLESSÉES

Une femme blessée en commune Bukinanyana, province de Bujumbura

Le 13 octobre 2025, une attaque à la grenade a visé une famille sur la sous-colline de Buringa. L'explosion a grièvement blessé Eméliane Ndagijimana, 60 ans, et coûté la vie à son époux Ismaël Havyarimana, 72 ans, ainsi qu'à l'un de leurs petits-fils.

Selon des témoins, la famille était réunie devant sa maison lorsqu'une grenade a été lancée. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Bujumbura, mais un des enfants est décédé avant d'y parvenir.

Des habitants soupçonnent un règlement de comptes lié à un conflit foncier, le défunt ayant déjà échappé à plusieurs tentatives d'assassinat.

II.4. DES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS : CAS D'INFANTICIDES

Une fillette tuée en commune Muhanga, province de Butanyerera

Le 10 octobre 2025, à la sous-colline Nkomero, colline Karinzi, zone Gahombo, une fillette de 4 ans et 8 mois, Aimée Orinthia Akimana, est décédée des suites de mauvais traitements infligés par sa marâtre, Annonciate.

Selon des sources locales, l'enfant était fréquemment battue et n'a pas reçu de soins après être tombée malade.

La marâtre a été arrêtée le 11 octobre 2025, tandis que le père de l'enfant, Chadrack Ndagijimana, a pris la fuite et reste recherché par la justice.

Un nouveau-né tué en commune Bubanza, province de Bujumbura

Le 16 octobre 2025, sur la colline Ciya, en zone et commune de Bubanza, la police a découvert le corps d'un nouveau-né enterré près d'une habitation.

L'enquête a révélé que Caline Cishahayo, 18 ans, aurait accouché seule avant d'étrangler son bébé, puis enterré le corps. Alertée par son comportement, la police l'a arrêtée.

Le chef de zone a confirmé les faits et indiqué que le corps avait été exhumé pour une inhumation digne. La jeune femme, qui évoque la peur et le désespoir après le refus du père présumé d'assumer ses responsabilités, est détenue et poursuivie pour infanticide.

II.5. DES ENFANTS PORTÉS DISPARUS

Un enfant porté disparu en commune Karusi, province de Gitega

Depuis le mercredi 15 octobre 2025, un enfant de 7 ans, nommé Irutingabo, originaire de la colline Kigufi, sous-colline Nyabusare, en zone Bugenyuzi, est porté disparu.

L'enfant, élève à l'ECOFO Kigarama I, n'est jamais rentré chez lui après les cours, vers 12h30.

Malgré les recherches intensives menées par sa famille et les habitants, il reste introuvable à ce jour.

II.6. DES ENFANTS BLESSÉS

Une fille blessée en commune Ntahangwa, province de Bujumbura

Le 8 octobre 2025, vers 21 heures, sur la colline Muyange II, Anny Tania Irambona, 11 ans et élève en 3^e année à l'ECOFO Gatumba I, a été gravement brûlée par sa mère, Marie Claire Ntahimpera.

L'incident serait survenu après que l'enfant a perdu 5 000 FBu destinés à l'achat d'un cahier, la mère lui ayant alors plongé la main dans le feu.

La présumée auteure a été arrêtée et placée en détention au cachot de la police de Gatumba, tandis que la victime nécessite une prise en charge médicale urgente en raison de la gravité des brûlures.

III. CONCLUSION

Les cas documentés au cours du mois d'octobre rappellent que les violences à l'égard des femmes, des filles et des enfants demeurent une réalité quotidienne et profondément préoccupante au Burundi.

Face à cette situation, il est essentiel de poursuivre les actions de prévention, de protection et de plaidoyer, tout en renforçant la coordination entre les acteurs communautaires, les autorités locales et les organisations de défense des droits humains.

Une attention particulière doit être accordée à la prise en charge des victimes, à la lutte contre l'impunité et à la promotion d'une culture de respect, d'égalité et de non-violence.

Ce bulletin se veut un outil de veille et de mobilisation collective, afin que chaque femme, chaque fille et chaque enfant puisse vivre à l'abri de la peur, dans la dignité et le respect de ses droits fondamentaux.